

Numéro	DL230111-LM01	1/4
Matière	5.2.Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

VIII. DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Conseil Municipal, par délibération du 10 juillet 2020, a délégué au Maire certaines compétences en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En vertu de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit rendre compte au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations consenties.

➤ **DÉCISIONS DU MAIRE**

DM221206-AF01

Tarifs domiciliation Pôle Associatif

Toute nouvelle domiciliation sera assujettie au paiement d'une redevance forfaitaire,.
Pour 2023, son montant est de 37,79 euros.

Cette redevance forfaitaire symbolique, indexée sur l'indice INSEE de consommation hors tabacs, sera due uniquement la première année par l'association nouvellement domiciliée au Pôle Associatif.

DM230110-AF01

Tarifs sport-vacances 2023

Les tarifs sont indexés sur l'indice des prix à la consommation.

La participation des familles sera modulée en fonction du revenu fiscal de référence (avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020) divisé par le nombre de parts pour les usagers résidant sur la commune d'Illkirch-Graffenstaden ainsi que pour les non-résidents.

Afin de prendre en compte les situations particulières (régime spécifique notamment), la Ville se réserve le droit de demander des compléments d'informations relatifs à la situation financière des usagers (au-delà du seul avis d'imposition) avant l'application de tarifs modulés.

La revalorisation des tarifs de participation aux stages « Sport-Vacances » s'établit pour 2023 conformément au tableau ci-dessous :

Numéro	DL230111-LM01	2/4
Matière	5.2.Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

TARIFS 2023		
Tranches tarifaires / QF	Semaine de 5 jours	Semaine de 4 jours (*)
T8 : revenus supérieurs à 27 000 euros	78 €	62 €
T7 : revenus de 19 001 à 27 000 euros	69 €	55 €
T6 : revenus de 13 001 à 19 000 euros	60 €	48 €
T5 : revenus de 9 001 à 13 000 euros	51 €	41 €
T4 : revenus de 6 001 à 9 000 euros	44 €	35 €
T3 : revenus de 3 501 à 6 000 euros	41 €	33 €
T2 : revenus de 1 001 à 3 500 euros	38 €	31 €
T1 : revenus de 0 à 1 000 euros	32 €	25 €

() Semaine 28 (14 juillet) et semaine 33 (15 août)*

- **Les marchés et avenants passés depuis le Conseil Municipal du 8 décembre 2022 sont présentés dans les tableaux joints en annexe.**

Numéro	DL230111-LM01	3/4
Matière	5.2.Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

MARCHES DE TRAVAUX

Travaux de rénovation au 1A Place de la Mairie-22M084-22M088					
<i>Lot n°</i>	<i>Intitulé Lots</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant H.T. initial</i>	<i>Avenants HT</i>	<i>Date notification</i>
Lot 1-	Démolition curage	KIFFEL	12 782.95 €		19 décembre 2022
Lot 2-	Charpente-couverture-isolation	CREPI STYLE	40 795.00 €		19 décembre 2022
Lot 3-	Menuiseries extérieures bois	HUNSINGER	42 902.00 €		19 décembre 2022
Lot 4-	Assainissement	SPEYSER	10 480.00 €		19 décembre 2022
Lot 5-	Peinture-ravalement	DECOPEINT	23 785.00 €		19 décembre 2022

Remplacement du système de gestion des accès et d'alarme intrusion du gymnase MESSMER-22M099					
<i>Lot n°</i>	<i>Intitulé Lots</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant H.T. initial</i>	<i>Avenants HT</i>	<i>Date notification</i>
Lot 1-		SCHORO	29 498.31 €		7 décembre 2022

Numéro	DL230111-LM01	4/4
Matière	5.2.Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

MARCHES DE FOURNITURES

Accords-cadres de fournitures scolaires pour les écoles maternelles et élémentaires de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden - 22M074_75					
Lot n°	Intitulé Lots	Titulaire	Montant H.T. initial	Avenants HT	Date notification
Lot 1-	Papeterie-travaux manuels	PAPETERIE PICHON	Mini :21 000 € Maxi : 49 000 €		29 novembre 2022
Lot 2-	Livres en langue française	LIBRAIRIE KLEBER	Mini :7 000 € Maxi : 14 000 €		29 novembre 2022